

Compte rendu de la réunion du 17 juin 2020

Membres convoqués, en nombre limité dans le respect des consignes COVID

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Christine DELATOUR, Daniel FERTIN, David LAHAYE, Michel SZELAG

Membres présents

José VIÉ, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Michel SZELAG

Membres excusés

Raymond THILLOU, Christine DELATOUR, David LAHAYE

Répartition des clubs entre les membres pour récupérer des témoignages ou parcours de dirigeants ou autres

Lors de sa précédente réunion du 4 avril, les membres de la commission ont souhaité garder le lien avec les clubs et ont décidé de les contacter dans le but de mettre en valeur leur association ou l'un de ses membres, en faisant paraître un article sur la page FACEBOOK.

Les membres de la CTD se répartissent les clubs à contacter.

Point sur les finances

Le bilan financier fait apparaître un solde positif, résultant principalement des provisions sur frais versées par les clubs en début de saison, et qui restent rattachées à l'exercice. Ces provisions ne seront donc pas demandées aux clubs la saison prochaine et seront restituées à ceux qui ne réengageront aucune équipe.

Les membres de la CTD décident de mettre ce solde à disposition des clubs pour la saison à venir. Il sera ainsi proposé, lors de la prochaine réunion du comité directeur UFOLEP, de baisser les droits d'engagement aux championnats : 1ère équipe à 25 € (au lieu de 30 €) et 2ème équipe à 15 € (au lieu de 17 €) et la participation au fonctionnement pour les déplacements d'arbitres : 1ère équipe à 50 € (au lieu de 60 €) et 2ème équipe à 25 € (au lieu de 30 €).

De plus, afin de compenser la diminution des recettes budgétaires, les membres de la commission renoncent définitivement au remboursement des frais téléphoniques. Ils réduiront également les dépenses de frais de réception.

Nous souhaitons (avec l'accord du comité directeur) privilégier le virement bancaire pour nos échanges (paiement des déplacements d'arbitres et des clubs).

Organisation d'une réunion annuelle ?

Les regroupements dans des salles fermées étant soumis à des règles de distanciation physique, imposées par le protocole sanitaire, il n'est pas possible d'organiser la réunion de fin de saison en présentiel. De plus, la saison n'étant pas allée jusqu'à son terme, on ne peut évoquer de résultats sportifs, de rapport d'activités, ni procéder à la remise de récompenses.

La commission décide d'attendre la réunion de rentrée de septembre pour proposer au vote des clubs les éventuelles modifications du règlement sportif ainsi que pour compléter le nombre de membres qui constituent la CTD.

Question diverse

➤ Deux clubs ont contacté l'UFOLEP pour inscrire éventuellement une nouvelle équipe au prochain championnat. José VIÉ contactera ces deux clubs pour organiser une rencontre avec plusieurs membres de la CTD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU